



Plan stratégique 2017-2020

Adopté par le conseil d'administration le 12 avril 2017

NOTRE VISION

Bâtir une ville conviviale à l'égard des aînés où les personnes âgées sont respectées, informées et engagées.

NOTRE MISSION

Le Conseil sur le vieillissement est le principal porte-parole communautaire des personnes âgées d'Ottawa, et ce, dans les deux langues officielles. Nous avons pour objectif de faire d'Ottawa une ville-amie des aînés en définissant puis en réglant les problèmes qui touchent la vie quotidienne des personnes âgées de notre collectivité.

NOS VALEURS CLÉS

Justice sociale :	reconnaître et respecter les droits et les valeurs de tout un chacun et s'ouvrir à la diversité des idées et des cultures
Intégrité :	faire preuve de cohérence et de responsabilité éthique
Transparence :	diffuser l'information et le savoir
Prise de décision éclairée :	prendre des décisions fondées sur des données probantes
Réceptivité :	faire un suivi cohérent et bien informé des demandes des clients et des partenaires et les écouter avec empathie
Collaboration :	travailler avec des aînés et d'autres organismes pour favoriser les synergies
Efficacité :	utiliser judicieusement nos ressources et mettre l'accent sur les résultats

NOS OBJECTIFS À LONG TERME

1. Faire en sorte que le Conseil sur le vieillissement soit reconnu pour son expertise en ce qui a trait aux questions relatives aux aînés qui touchent notre communauté
2. Favoriser la création et la mise en œuvre de programmes et de services efficaces destinés aux aînés
3. Agir comme partenaire de premier plan dans la planification, la coordination et l'évaluation des services aux aînés
4. Influencer sur l'orientation des priorités de financement et des politiques des gouvernements
5. Favoriser la compréhension et la sensibilité du public au regard des questions et des problèmes touchant les aînés
6. Accroître l'efficacité du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa

NOS STRATÉGIES DE FONCTIONNEMENT

1. Sensibiliser les aînés et leur fournir de l'information fiable et pertinente en temps opportun
2. Examiner et analyser les questions émergentes qui touchent les aînés
3. Conseiller les gouvernements, les fournisseurs de services et les entreprises au sujet des services et des avantages adaptés aux aînés
4. Travailler avec les aînés en partenariat avec les gouvernements, les entreprises, le milieu communautaire et les organismes œuvrant à la recherche ou servant les aînés

NOS OBJECTIFS (2017-2020)

1. Renforcer le rôle et la voix du Conseil sur le vieillissement en tant que défenseur de l'initiative OVAA
 - 1.1. Convaincre d'autres partenaires communautaires d'Ottawa de devenir des défenseurs de l'initiative OVAA
 - 1.2. Faire connaître les ressources et les pratiques exemplaires d'OVAA et en accroître la visibilité et l'utilité
 - 1.3. Aider au moins trois quartiers à élaborer des plans en vue de l'initiative OVAA
 - 1.4. Faire passer de 25 à 40 le nombre d'entreprises ayant adopté des initiatives en matière de convivialité à l'égard des aînés
2. Améliorer la collecte de données, la recherche et l'analyse voulues pour évaluer l'évolution de la convivialité d'Ottawa à l'égard des aînés, plus particulièrement au chapitre :
 - 2.1. des services sociaux, de santé, de logement et de transports;
 - 2.2. des indicateurs de l'initiative OVAA;
 - 2.3. des services destinés aux aînés isolés et aux autres aînés à risque.
3. Faire passer à 1 500 le nombre de membres du CSV.
4. Mettre sur pied et offrir des programmes et des ressources aux fins de l'éducation en matière de santé, de finances et de transports, notamment, visant à préparer les aînés à la vieillesse et qui sont destinés :
 - 4.1. aux aînés isolés et aux autres aînés à risque;
 - 4.2. aux membres du CSV et au grand public.

*Les aînés isolés et les autres aînés à risques comprennent ceux et celles :

- qui vivent dans l'isolement ou dont l'accès à des soins ou à du soutien est compromis;
- dont la santé physique ou cognitive se détériore;
- n'ont que peu ou pas accès à des services ou à du soutien communautaire ou familial;
- sont confrontés à des obstacles importants qui entravent leur accès aux services, à l'information et au soutien (langue, revenu, degré de littéracie, etc.)